

L'Italie au temps d'Astérix

Annie Collognat

Article paru dans le hors-série n° 5 de L'EXPRESS, « L'art d'Astérix », octobre-décembre 2017

Astérix et Obélix ont régulièrement proposé à leurs lecteurs un rendez-vous en terre (plus ou moins) inconnue. Cette fois, c'est une invitation à les suivre en Italie à l'occasion d'une course de chars en forme de « rallye international ». Pour nos Gaulois « insoumis », il s'agit une fois de plus de défier le puissant César qui, semble-t-il, a du mal à mettre « la botte » (italienne) sous son brodequin de général ambitieux. Mais, on le devine, l'enjeu ne sera ni militaire ni politique : l'affrontement est le prétexte d'« un joyeux bazar », comme l'explique Jean-Yves Ferri¹, « même s'il reste encore quelques velléités d'indépendance, quelques défiances à l'égard du pouvoir de Rome ». La rivalité sera donc sportive et... gastronomique ! De quoi entraîner les lecteurs dans la découverte d'une Italie revisitée dans son patrimoine antique avec ces clins d'œil en forme d'anachronismes qui ont fait le charme même des aventures d'Astérix depuis leur création.

L'Italie « pré-romaine »

D'Italos à Italia

Le souverain légendaire Italos, qui tirerait son nom du grec *ouïtoulos* (*vitulus* en latin), « petit veau », est mentionné dès le V^e siècle avant J.-C. par Antiochos de Syracuse. Il passait pour le fils que Pénélope aurait eu, après la mort d'Ulysse, avec Télégonos, lui-même né de l'union d'Ulysse avec la magicienne Circé. On le disait roi des Cœnotres, un peuple légendaire venu d'Arcadie en Grèce plusieurs siècles avant la guerre de Troie et installé entre Paestum et Tarente. Par la suite, on a fait de lui le héros éponyme de l'*Italia* (*Vitelia*, « le pays des veaux »), le nom ne désignant à l'origine que l'extrémité sud de la péninsule. Pour évoquer cette terre que les dieux ont promise à son héros Énée, Virgile résume ainsi la légende : « Il existe un endroit que les Grecs nomment *Hespérie* [le « pays du soir », parce qu'il est situé « au couchant », à l'ouest pour eux], terre antique, puissante par ses armes et la richesse de son sol. Des Cœnotriens l'ont habitée ; maintenant, selon la tradition, leurs descendants l'ont appelée *Italie*, du nom de leur chef. » (*Énéide*, I, vers 530-533).

En 50 avant J.-C., « toute l'Italie est sous la coupe de Rome. Toute ?... » On connaît la suite... Mais qu'en est-il au juste ? Pour comprendre la situation, il convient d'évoquer d'abord ce que fut l'Italie « pré-romaine ». À partir de la fin du II^e millénaire avant J.-C., quatre grands types de peuples occupèrent la péninsule du nord au sud :

- les Celtes, d'origine indo-européenne, dans les zones septentrionales, dites « Gaule Cisalpine » (au sud des Alpes), dont les puissants Sénons, « cousins » de nos héros transalpins. C'est un de leur chef, le fameux Brennus, né dans une famille originaire d'Agadicum (Sens dans l'Yonne), qui envahit Rome pour la piller en 390 avant J.-C. Sans les oies du Capitole, dont les cris réveillèrent la garnison retranchée dans la forteresse, la cité de Romulus aurait pu être totalement et irrémédiablement détruite. Un traumatisme profond pour les Romains, qui n'oublièrent jamais ni la menace gauloise ni l'affront subi : ils durent en effet payer une lourde rançon pour que Brennus se retire, non sans les avoir humiliés par son cinglant *Vae victis* (« Malheur aux vaincus »). On considère les Ligures, un peuple alpin dont le territoire allait alors de notre Provence à la Ligurie italienne, comme des « Proto-Celtes ». Quant aux Vénètes, installés sur les rivages septentrionaux de l'Adriatique, ils appartiendraient à un groupe ethnique présent aussi bien en Gaule (la tribu des Vénètes, signalée par Jules César, aurait donné le nom de « Vannes » dans le Morbihan) qu'en Europe centrale (les Wendes).
- les Étrusques en Toscane (de *Tusci*, « les Étrusques » en latin). À partir du VIII^e siècle avant J.-C., ils ont développé une civilisation brillante, proche de la civilisation grecque. Leur langue reste encore en partie mystérieuse, comme leur origine (des migrants venus d'Asie, mêlés à des populations indigènes ?).
- divers peuples « italiques », d'origine indo-européenne, dans le Latium (Latins) et autour de celui-ci (Falisques, Sabins, Éques, Marses, Volsques), sur la côte orientale (Picéniens, Ombriens, Osques), dans les montagnes des Apennins au centre (Samnites), dans le Sud (Messapes, Lucanes, Bruttians), en Sicile (Sicules).

¹ Tous mes remerciements à Jean-Yves Ferri pour avoir bien voulu donner quelques aperçus sur ses choix scénaristiques afin d'orienter les pistes développées dans cet article. L'album *Astérix et la Transitalique* sera publié le 19 octobre.



Les peuples « italiens » au 1^{er} siècle avant J.-C. et les principales étapes de la Transitalique

- les Grecs au sud de la péninsule, en Sicile et en Sardaigne. Venus de diverses cités grecques, comme Corinthe, ils ont colonisé un ensemble de territoires qu'on a appelé « Grande Grèce ». Tous ces peuples parlaient des langues différentes (une quarantaine au total) et n'avaient évidemment pas la moindre perception d'une identité commune. Avant de devenir la langue dominante, le latin n'était à l'origine qu'une modeste variante dans le groupe dit « italique » ; face à lui, les langues les plus proches (ombrien, picénien, falisque, volsque) s'éteignirent rapidement. L'osque, parlé par les Samnites, fait exception : il était encore en usage à Pompéi lors de l'éruption du Vésuve en 79 de notre ère. Quant à l'étrusque, il ne restait au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ que quelques « experts » encore capables de parler cette langue alors que les Romains avaient complètement absorbé la culture des Étrusques après avoir vaincu leurs cités.

Rome : une cité, un peuple, un empire

Dès son origine (753 avant J.-C.), Rome, bâtie en territoire latin², a absorbé ses voisins, à commencer par les Sabins dont les femmes furent enlevées, sur ordre de Romulus, pour venir peupler la jeune cité en quête de nouvelles générations. Les successeurs de Romulus développèrent cette politique d'intégration forcée, comme l'explique Tite-Live : « À l'exemple des rois précédents, qui avaient agrandi la cité en donnant le statut de citoyen aux ennemis vaincus, Ancus Marcius fit transférer à Rome tous les Latins des environs. » (*Histoire romaine*, I, 33).

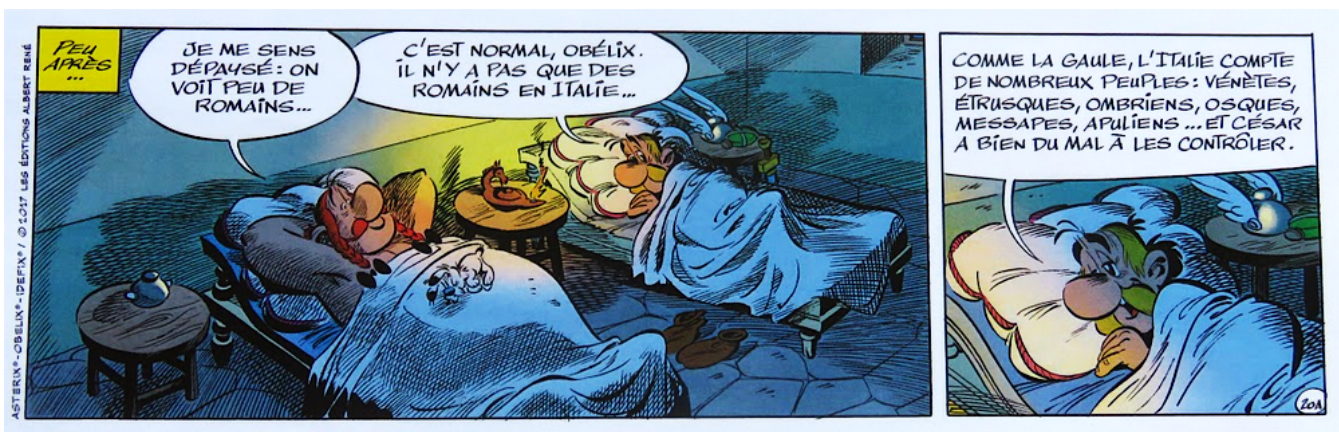
C'est là « la clé » de l'expansion romaine : en accordant progressivement le droit de cité qui permet aux élites locales d'accéder à ses magistratures et à son prestigieux Sénat, Rome s'assurera une domination particulièrement efficace. En effet, alors que les Grecs et les Étrusques n'ont guère dépassé le cadre restreint de cités-États indépendantes les unes des autres, les Romains ont élargi le principe même de la Cité à un « empire » (*imperium*), constitué de territoires soumis à un pouvoir central, sans cesse en expansion. Au II^e siècle après J.-C., il s'étendra à tout le bassin méditerranéen et jusqu'aux frontières mêmes du monde connu dans l'Antiquité.

Les Romains ont donc d'abord affronté leurs voisins ; parmi eux, les Samnites, peuple de rudes montagnards, menèrent une résistance acharnée : en 321 avant J.-C., ils parvinrent à encercler et à capturer une armée romaine de 40 000 hommes, piégés dans un défilé montagneux du Samnium, les obligeant à passer sous le fameux joug des « Fourches Caudines », honte suprême pour des légionnaires réduits à l'état de bétail. Cependant, les Samnites finirent par se soumettre : Rome conserva le souvenir de leur valeur guerrière en nommant précisément « Samnites » une catégorie de gladiateurs dans l'arène.

En 272 avant J.-C., après la défaite du roi grec Pyrrhus venu soutenir les cités de Grande Grèce, Rome est la maîtresse incontestée de l'Italie toute entière. La péninsule se présente alors comme une mosaïque de statuts : les villes conquises par la force paient le tribut, marque du droit de propriété des Romains ; celles qui se sont liées à Rome par un traité sont considérées comme des « alliées » (*socii*), ayant obligation de fournir des soldats ; d'autres bénéficient d'un droit de cité (*civitas*) plus ou moins complet ; d'autres enfin sont des « colonies » (*coloniae*) peuplées par des citoyens romains qui reconstituent sur place une véritable Rome miniature : c'est le cas de Pompéi, où Sylla installe 2000 vétérans de l'armée en 80 avant J.-C.

En 90 - 88 avant J.-C., les « Alliés », dont les Samnites sont toujours les plus vindicatifs, réclament par la force le droit de cité complet, qui permet, entre autres, d'accéder aux magistratures du *cursus honorum* à Rome : c'est « la guerre sociale », au terme de laquelle, une fois les derniers rebelles vaincus par Sylla, tous les peuples soumis à l'autorité de Rome obtiennent ce droit tant convoité grâce à deux lois votées par le Sénat.

L'Italie est désormais unifiée sous un seul régime juridique, valable pour tous les hommes nés libres³ : au recensement de 70 - 69 avant J.-C., on compte 910 000 *cives Romani* (« citoyens romains »), soit plus du double que 50 ans auparavant. Les cités italiennes disposent désormais d'institutions municipales calquées sur celles de Rome : elles sont soumises au droit romain et à l'obligation du service militaire, mais elles sont exemptées d'impôt.



² Le nom « Latin », qui s'applique aux habitants du Latium, est rattaché par la légende au roi des Aborigènes Latinus, qui accueille Énée, rescapé de Troie, et lui offre sa fille Lavinia en mariage.

³ On sait que sont exclus les femmes, les esclaves, les étrangers.

On comprend donc que l'affirmation d'Astérix est à nuancer : certes, plusieurs peuples d'origines et de cultures diverses ont occupé l'Italie, mais en 50 avant J.-C., ils sont tous devenus « romains »⁴ et César, occupé à se débarrasser de son rival Pompée, n'a nul besoin de « les contrôler ». En effet, pour les populations intégrées au système du vainqueur, la revendication identitaire « autonomiste », au sens moderne du terme, n'a guère de sens : du moment qu'il a été admis à la citoyenneté, « l'Italien » se dit « Romain » avec fierté, qu'il habite *Mediolanum* (Milan) ou *Neapolis* (Naples), tout comme « le Gaulois » de *Lugdunum* (Lyon), « le Grec » de Corinthe, « l'Espagnol » de Cordoue ou « l'Africain » de Carthage, au fur et à mesure de ce que nous appelons « la colonisation »⁵. Car, selon les mots de Cicéron, lui-même issu de la « bourgeoisie » italienne d'Arpinum, une petite ville samnite qui a obtenu le droit de cité romain en 188 avant J.-C., le nom même de « citoyen romain » est devenu un titre sacré, « tant sont considérables l'ampleur de notre puissance et la dignité du nom de "Romain" chez toutes les nations » (*Contre Verrès*, II, V, 58).

Sur la route

Comment se présente au I^{er} siècle avant J.-C. cette Italie « romaine » que parcourent nos héros gaulois de Modicia (Monza) jusqu'aux flancs du Vésuve ?

D'abord, une caractéristique que l'album met bien en valeur, puisqu'il s'agit de suivre les étapes d'un rallye : un réseau routier « moderne » pour son époque. On sait que les Romains sont experts dans la construction des routes car elles sont les voies de communication stratégiques et commerciales indispensables à la gestion des territoires conquis. Partout, dans l'empire, « les chemins mènent à Rome » : certes Astérix et Obélix ne visitent pas la capitale, mais ils ont l'occasion d'emprunter ces *viae* (routes) pavées, soigneusement entretenues et jalonnées de bornes typiques⁶, dont on a conservé de très nombreux exemplaires.

Les voies romaines sont mesurées en milles (*millia*) : un mille (*mille passuum*, « mille pas ») équivaut à 1481 mètres. Les bornes milliaires, de hautes colonnes cylindriques en pierre (de 2 à 4 m) indiquent les distances entre les étapes et le nom du magistrat ou de l'empereur qui a fait construire ou entretenir la voie. Le *milliarum aureum* (« le milliaire d'or », borne recouverte de bronze doré), érigé par l'empereur Auguste sur le Forum à Rome, est « le point zéro » théorique de toutes les routes, avec les distances de la capitale jusqu'aux principales villes de l'empire.



⁴ Les noms des régions conservent cependant le souvenir de leur ancien ethnonyme : la Ligurie, l'Étrurie, l'Ombrie, le Samnium, le Bruttium, etc.

⁵ En 48, l'empereur Claude accorde la pleine citoyenneté romaine aux notables et magistrats locaux dans les provinces gauloises conquises par Jules César ; en 212, l'édit de l'empereur Caracalla l'étend à tout homme libre de l'empire qui ne l'avait pas encore.

⁶ Sur la borne consultée par Astérix, on lit le nom de la ville d'Oderzo (*Opitergium* en latin) : Pline l'Ancien la cite parmi les villes vénètes (*Histoire naturelle*, livre III, 130). Signalée comme un centre d'une grande importance stratégique, elle a obtenu le statut de *municipium* (municipe), qui lui donne le droit de choisir ses magistrats, en 49 avant J.-C. sur décision de Jules César. Albert Uderzo l'évoque comme l'origine possible de son nom (*Albert Uderzo se raconte*, chapitre 1, Stock, 2008).

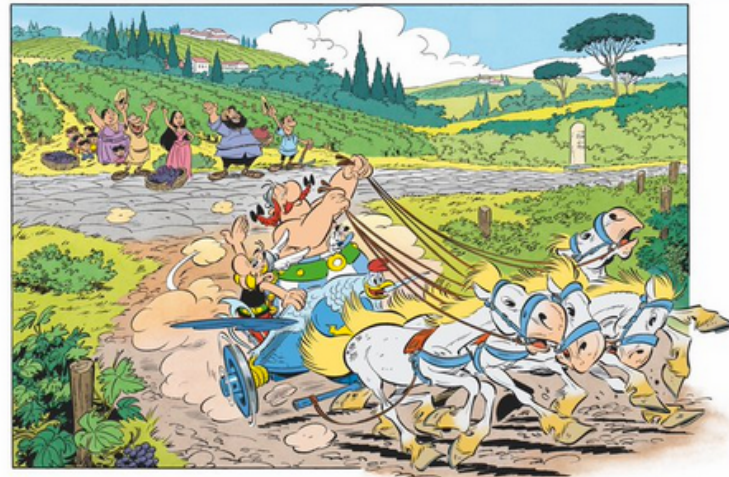
Construite à partir de 312 avant J.-C. sur ordre du censeur Appius Claudius Caecus, dont elle porte le nom, la *via Appia* est la plus ancienne route pavée romaine et la plus prestigieuse⁷. Elle relie Rome à Capoue en Campanie, puis à Brindisi, un port très important sur la côte adriatique pour le commerce avec la Grèce et l'Orient. Conçue selon un plan étonnement moderne, elle nécessita d'immenses travaux pour traverser les obstacles naturels et offrir un parcours aisé sur 540 km : il fallut bâtir des ponts, combler des vallées, aplanir des hauteurs, creuser des canaux, élever des digues pour contenir les eaux des torrents. Pavée de grandes dalles de basalte bombées, elle a une largeur standard de 4,15 m environ, ce qui permet le passage de deux chariots en même temps, et elle est bordée par des trottoirs en terre battue pour les piétons. Tous les 10 à 15 km, on trouvait au bord de la voie des relais de poste pour le changement des chevaux et des tavernes, où les voyageurs pouvaient faire étape et se restaurer.



Restaurée sous les empereurs Vespasien et Nerva, la première borne milliaire de la *Via Appia* est dressée sur l'escalier monumental de la place du Capitole à Rome (une copie est placée sur son lieu d'origine).

À la campagne

Outre les « grandes » villes qui constituent les étapes du rallye, dont certaines sont à peine nées ou n'existent pas encore en 50 avant J.-C., telle Florence (*Florentia*, fondée en 59 avant J.-C. pour des vétérans de l'armée) ou Sienne⁸ (*Colonia Seniensis*, une colonie fondée par Auguste à la fin du 1^{er} siècle avant J.-C.), nos héros gaulois découvrent ce qu'on pourrait appeler « la campagne profonde », caractérisée par des fermes avec leurs zones de cultures, comme on le voit dans le décor des vignettes.



Reconstitution en 3D de la *villa* du domaine viticole de Loupian en Gaule romaine (Languedoc), au 1^{er} siècle après J.-C. Site du Ministère de la Culture.

C'est en effet avec les modes de vie de la fin de l'époque républicaine que se développe partout dans le monde romain un modèle d'exploitation agricole fondé sur des domaines plus ou moins vastes appelés *villae*, entretenus par une abondante main-d'œuvre d'esclaves. Les plus grandes sont des *latifundia* (« vastes fonds de terres » en latin), comme on en trouvera ensuite en Amérique latine. Grâce aux descriptions des agronomes latins (Caton, Varron, Columelle),

confirmées par les découvertes archéologiques, on sait que les *villae* comportaient un espace résidentiel pour le maître de maison, dont elles assuraient les revenus, et un espace de production pour les esclaves, les animaux, l'outillage et les récoltes (céréales, huile, vin, essentiellement). Intégrées dans un réseau plus large dépendant des agglomérations desservies par les grands axes routiers, elles ont contribué à façonner durablement le paysage et l'agriculture en Europe.

⁷ De nombreux vestiges de la *Via Appia* sont encore visibles aujourd'hui, en particulier à la sortie de Rome.

⁸ La légende donne à Sienne deux fondateurs prestigieux : Senius et Aschius, fils de Rémus, le frère du fondateur de Rome. Après la mort de leur père, tué par Romulus, les deux jeunes gens auraient fui sur deux chevaux, l'un blanc et l'autre noir, offerts par Apollon et Diane. Ils s'arrêtèrent dans la vallée de la Tressa et fondèrent une ville qu'ils baptisèrent du nom de l'aîné. Le blanc et le noir devinrent alors les couleurs de la ville. Une belle référence mythologique pour les courses de chevaux à venir, du *Palio* au rallye Transitalique...

Sous l'empire, dans les zones de villégiature où les riches Romains viennent « se ressourcer » loin des tracas de Rome, les *villae* se transformeront en luxueuses « résidences secondaires », telle la *villa* de Poppée, épouse de Néron, à Oplontis (près de Pompéi). Quant à la *Villa Adriana*, construite sur 126 hectares pour l'empereur Hadrien à Tibur (Tivoli, dans le Latium), elle reste le plus fameux exemple de ces immenses propriétés devenues palais somptueux. Nos amis Gaulois en auront un aperçu sur leur parcours.

À table

Terminons par un rapide aperçu de la cuisine romaine, qui offre aussi l'occasion de savoureuses découvertes à nos héros gaulois.

À l'origine, les Romains mangeaient une nourriture grossière, à base de bouillie de farine d'orge grillé et moulu (*puls*, d'où vient la *polenta*). Mais progressivement, dans les familles aisées, on s'est mis à aimer la bonne chère et le travail du cuisinier est devenu un art, dont on a gardé la trace grâce à un recueil de recettes attribué à Apicius, un fin gastronome qui a servi les empereurs Auguste et Tibère. Les Romains les plus riches pouvaient se livrer à une véritable surenchère pour servir à leurs hôtes les mets les plus raffinés, voire exotiques : tétines de truie farcies aux oursins, talons de chameaux, langues de flamants roses, etc. Des archéologues américains ont même découvert une patte de girafe dans les déchets organiques d'une maison de Pompéi.

De manière générale, la cuisine se fait à l'huile, avec beaucoup d'épices et un goût très marqué pour le mélange sucré-poivré. Mais on raffole surtout du *garum*, véritable condiment national, au goût très fort, dont on se sert pour relever tous les plats. Pline l'Ancien nous a livré sa recette : « On appelle *garum* une espèce de sauce très recherchée, préparée avec des intestins de poisson et d'autres parties qu'autrement on jetterait : on les fait macérer dans le sel jusqu'à leur putréfaction. Il n'y a pour ainsi dire aucun liquide, à l'exception des parfums, qui se paye aussi cher. Le *garum* fait même la glorieuse réputation des pays d'où il vient. Les poissons sont pêchés sur les côtes de Maurétanie et de Bétique [sud de l'Espagne], lorsqu'ils entrent de l'Océan dans la Méditerranée. Carthage, Pompéi, Antipolis [Antibes] sont aussi renommées pour leur production de *garum*. » (*Histoire naturelle*, XXXI, 43).

Mosaïque découverte dans l'atrium de la maison d'Aulus Umbricius Scaurus, célèbre producteur-vendeur de *garum*, à Pompéi au I^{er} siècle. On peut lire :
G(ARI) F(LOS) SCOM(BRI) SCAURI EX OFFI(CI)NA SCAURI
« Fleur de *garum* de maquereau [le meilleur] de chez Scaurus, de la fabrique de Scaurus ».



Le succès de cet assaisonnement, qui fait penser au « nuoc-mâm » de la cuisine vietnamienne, est tel qu'il devient aussi un remède miracle :

« Le *garum* guérit les brûlures récentes, si on le verse sans prononcer le mot *garum*. Il est utile contre les morsures de chien et surtout contre celles du crocodile ; il est encore d'un merveilleux secours contre les ulcères, les maux de bouche et des oreilles. » (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXI, 44)

Et pour conclure en guise de clin d'œil, signalons que la première recette d'une incontournable spécialité « italique », la *placenta Neapolitana* (« la galette napolitaine ») ou *placenta compressa* (« la galette compressée »), autrement dit la *pizza* - un nom attesté au sens de « fouace, galette » depuis 997 en latin médiéval - se trouve chez Caton l'Ancien (mort en 149 avant J.-C.), celui-là même qui concluait tous ses discours, dit-on, par la fameuse formule « *Delenda est Carthago* » (« Il faut détruire Carthage »). Nous la tenons à la disposition de tous les amateurs qui en feront la demande...